

ELECTION PRESIDENTIELLE ELECTIONS LEGISLATIVES

Chacun connaît l'importance d'un 1^{er} tour de scrutin devant départager les candidats en lice, le dimanche 10 avril 2022, nous devons voter pour le 1^{er} tour de l'élection présidentielle.

Par la suite, les 12 et 19 juin 2022, nous aurons à élire nos députés.

Ainsi, en France, le droit de vote est moralement un devoir pour les citoyens, comme le rappelle l'inscription figurant sur les cartes électorales.

"Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique".

Pour autant, tout porte à croire que le taux d'abstention risquerait d'être élevé.

A la CGT, nous estimons que se réfugier dans l'abstention, « dépité-e-s » par les politiques des différents gouvernements, n'est pas la bonne solution.



En fait, depuis des décennies, la même politique libérale est mise en place pour une caste de riches hommes d'affaires au détriment du plus grand nombre : les salariés actifs et privés d'emploi, les retraités, les étudiants, les jeunes de notre pays.

MAIS,

parce qu'à la CGT,

nous ne nous résignons pas et n'acceptons pas qu'une majorité de gens souffrant de cette politique, puisse se réfugier dans l'abstention ou dans des votes d'extrêmes droites,

parce qu'à la CGT,

le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie, le sexisme ne sont pas des opinions mais des délits qui divisent le monde du travail, la CGT combattra toujours ces idées sous toutes ces formes

et parce qu'à la CGT,

*nous estimons que le droit de vote fait partie des droits fondamentaux, au même titre que le droit à l'éducation ou celui de manifester, nous appelons l'ensemble des électeurs à **VOTER**.*

Les premières préoccupations des citoyens, loin des enquêtes alarmistes sur la sécurité et l'immigration sont bien : le pouvoir d'achat, l'augmentation des salaires et des retraites, l'égalité d'accès à la santé, l'emploi les conditions de travail et les services publics. Ces préoccupations sont au cœur des luttes sociales menées par la CGT depuis de nombreuses années et toujours d'actualité aujourd'hui, au regard des innombrables luttes gagnantes.

Des emplois sûrs et des qualifications reconnues sont la condition d'un accès de toutes et tous à de bons salaires sur la base d'un SMIC à 2 000 € bruts pour vivre dignement, de bonnes retraites. C'est aussi la condition d'une économie efficace et du développement de services publics.

Il ne faudrait pas que la misère, le désespoir, le chômage et la détresse alimentent le fleuve de l'abstention, alors que :

70% estiment que l'Etat dépend trop des grands groupes

66% sont pour taxer les grandes fortunes

77% pensent que les ressources naturelles (eau, forêts ...) ne devraient pas relever du privé

61% sont opposés au recul de l'âge de la retraite

69% sont pour les 32h et 89% contre les délocalisations

80% sont pour relever le SMIC très fortement

97% trouveraient juste que le salarié donne son avis dans l'entreprise.

C'est dans une perspective d'émancipation et de progrès social pour toutes et tous. que la CGT combat TOUTES LES FORMES D'INEGALITES et de DISCRIMINATIONS.

Ainsi, la CGT agit pour :

- créer les conditions économiques d'un accès de toutes et tous à un emploi qualifié, dans le cadre d'un Nouveau Statut du Travail Salarié et d'une Sécurité Sociale Professionnelle,
- redonner à notre système de santé les moyens de se soigner correctement avec l'exigence de 100 000 emplois supplémentaires dans l'hôpital public et un financement par l'ensemble des cotisations et non pas par l'impôt et la CSG.

Partant des revendications portées par la CGT, les droits ci-dessous doivent faire l'objet d'un socle commun, à savoir :

- une organisation du temps de travail et de réduction du temps de travail à **32 h par semaine sans perte de salaire respectant la vie privée et la vie professionnelle**, c'est la création de 4,5 millions d'emplois,
- une véritable égalité **professionnelle** et **salariale** entre les femmes et les hommes,
- une augmentation générale des salaires et des minima sociaux, un Smic à **2000 € bruts**,
- une véritable **Sécurité Sociale Professionnelle** prenant en compte notamment des droits transférables d'un employeur à un autre,
- une **Sécurité Sociale** financée par les cotisations sociales pour préserver les prestations de l'Assurance Maladie, des Allocations Familiales, des Retraites et de l'Assurance Chômage,
- un renforcement de notre système de retraite par répartition porté par une Sécurité sociale financée par les cotisations sociales et basée sur la **solidarité intergénérationnelle**, avec un âge « pivot » de départ à 60 ans à **taux plein**, des départs anticipés pour les métiers **pénibles**, la prise en compte des **études** et de la période de recherche d'un **premier emploi**,
- une véritable politique de maintien et de **développement industriel** en capacité de répondre aux besoins de la population et du pays,
- un investissement massif pour des **Services Publics de qualité et de proximité** (Santé, Éducation, Énergie, Transports, Communication, Culture...) répondant aux besoins de la population, **sous contrôle et maîtrise publique**.

L'État, doit demeurer garant de l'intérêt général, soucieux de la protection de tous, en particulier des plus faibles en éradiquant les inégalités de moyens et de situations existantes entre les différents secteurs.

Tous ces points doivent nous amener à réfléchir sur les programmes proposés par les différents candidates et candidats à l'élection présidentielle et les candidates et candidats aux élections législatives.

La CGT vous appelle à ne pas vous abstenir et à voter pour les candidats dont le programme se rapproche le plus des revendications ci-dessus en lien avec vos préoccupations.

Sans démocratie pas d'initiatives citoyennes.

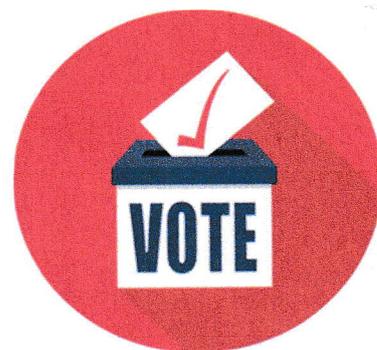
Sans initiatives citoyennes pas de démocratie.

Alors, oui, la paix étant le bien commun le plus précieux des peuples, la préserver, c'est s'attaquer aux causes profondes qui entraînent les populations à s'opposer entre elles.

**LA CGT EST INDEPENDANTE
MAIS PAS NEUTRE**

*Pour l'élection présidentielle :
le 10 avril 2022, **je vote**.*

*Pour les élections législatives :
les 12 et 19 juin 2022, **je vote !!!***



Valence, le 28 février 2022